



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-sept février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi dix-sept février, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°04-2023-02-27

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, Mme Ludivine MOREAU, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Jean-Claude RETAUX, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Lucien LABASQUE, M. Bernard TASSART, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHE, M. Alain MACQUINGHEN, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Raymond LEJOSNE à M. Marc DEMOLLIENS
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE
Mme Laurence LEFEBVRE à M. Luc VAN ROEKEGHEM

Etaient remplacés :

M. André LELEU par M. Mathieu DELATTRE
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient absents :

M. Christophe GUCHE
M. Philippe DELBARRE
M. Philippe DEMOLLIENS

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Accusé de réception en préfecture
062-200018083-20230227-D0420230227-DE
Date de télétransmission : 06/03/2023
Date de réception préfecture : 06/03/2023

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	46
Excusés avec pouvoir à un titulaire	3
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	0
Absents	3
Nombre de votes	49

Délibération n°04-2023-02-27

Objet : dissolution du budget annexe « ZAL de Menneville »

Vu l'approbation du conseil communautaire du 08 avril 2010 pour la création du budget annexe « ZAL de Menneville » afin de favoriser le développement économique et l'implantation d'entreprises,

Considérant que les opérations d'aménagement et de cession de terrains du budget annexe « ZAL de Menneville » sont achevées,

Considérant que Monsieur le Président propose de procéder à la dissolution de ce budget au 31 décembre 2022 avec transfert dans le budget principal,

Considérant que cette dissolution et ce transfert, à compter du 1^{er} janvier 2023 auront pour conséquence :

- La suppression du budget annexe « ZAL de Menneville »
- La reprise de l'actif, du passif et des résultats dans les comptes du budget principal de la CCDS au terme des opérations de liquidation

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve :

- **La suppression du budget annexe « ZAL de Menneville » et son intégration dans le budget principal de l'intercommunalité**

Fait et délibéré à Desvres, le 27 février 2023

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERÉ

Le Président



Claude PRUD'HOMME

Accusé de réception en préfecture
062-200018083-20230227-D0420230227-DE
Date de télétransmission : 06/03/2023
Date de réception préfecture : 06/03/2023